



Accord sectoriel ? Concrétisation du pouvoir d'achat!

L'accord sectoriel 2015-2016 de la distribution a été conclu avant l'été. Son contenu vous a été communiqué via nos flash infos CGSLB.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, les entreprises ont eu le temps de convertir la prime brute de 250 euros en un avantage équivalent. Nous sommes maintenant parvenus à un accord avec Carrefour pour convertir la prime brute en

**une augmentation des chèques-repas d'1,45
€ par chèque.**

Nous espérons que vous apprécierez et que vous profiterez de cet avantage supplémentaire !

Vos collègues de la CGSLB

Ps : Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter votre délégué !

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages de l'affiliation.

Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/avantages/>

S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/saffilier/>

CGSLB

**Votre Liberté
Votre Voix**